

LA LIBRE BELGIQUE

NOUVELLE SÉRIE DE GUERRE

FONDÉE LE 15 AOUT 1940

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : OBERFELDKOMMANDANTUR, 1, PLACE DU TRONE. BRUXELLES

EDITEUR RESPONSABLE : PETER PAN, JARDIN D'EGMONT, BRUXELLES



J'ai foi dans nos destinées. Un pays qui se défend s'impose au respect de tous. Ce pays ne périra pas ! Dieu sera avec nous dans cette cause juste.

ALBERT, Roi des Belges

Acceptons provisoirement les sacrifices qui nous sont imposés et attendons patiemment l'heure de la réparation.

A. MAX.

Envers les personnes qui dominent par la force militaire notre pays, ayons les égards que commande l'intérêt général. Respectons les règlements qu'elles nous imposent aussi longtemps qu'ils ne portent atteinte ni à la liberté de nos consciences chrétiennes, ni à notre dignité patriotique

Monseigneur MERCIER.

Entre le sacrifice et le déshonneur, le Belge de 1940 n'hésite pas plus que celui de 1914. La lutte sera dure, mais nul ne peut douter du succès final. La cause de la Belgique est pure. Avec l'aide de Dieu, elle triomphera.

LEOPOLD.

Quelle que soit la durée de l'épreuve à subir, tous les Belges doivent avoir pour mot d'ordre "Fors le Roi, nul ne sers".

F.-J. VAN DE MEULEBROEK.

Sans doute est-il nécessaire de reconnaître le pouvoir occupant comme un pouvoir de fait et de lui obéir aussi dans les limites des conventions internationales mais la Patrie Belge continue à exister et tous ses enfants lui doivent fidélité et assistance.

Monseigneur VAN ROEY.



LES PASSEURS

UNE FOIS DE PLUS, le soleil a salué dans un couchant d'or, la Basilique immobile et blanche.

Là-haut, bien au dessus du tumulte des plaisirs, loin du cliquetis des armes, en ce temple aux portes duquel battent en vain les appétits et les ambitions personnelles, une foule silencieuse et recueillie prie. Elle prie pour la France. Elle prie pour la Victoire. C'est le cœur mystique d'un peuple entier qui bat sans bruit à l'ombre des nefs et des coupoles. Ce cœur dont sortirent un jour les modestes églises jalonnant tout le pays ; ce cœur dont jaillirent en cantiques de pierre : Reims, Chartres et Notre-Dame.

Le cœur mystique prie — silencieux, dressé, caché à tous ceux qui se mêlent à la foule, mais éperonné par les traditions où Jeanne de Lorraine voisine avec Foch, Lyautey avec Foucauld, le cœur héroïque de la France agit. Vous souvient-il du temps où nous étions libres, où chaque année de tous les coins de notre sol arrivaient les torches silencieuses qu'escortaient ceux de 1914 et sur leur passage les foules se découvraient : le relai sacré passait.

Ce relai existe toujours, mais la foule ne se découvre plus car elle ignore ce qui passe. Ce n'est plus la torche du souvenir, c'est le flambeau, que d'une main éperdue les peuples opprimés tendent vers ceux dont ils attendent la Libération et la Justice.

Ce qui passe, c'est le courrier, saluons, car il est sacré.

Sacré, par le nombre de vies qu'il a coûté.

Sacré, par le nombre de ceux qui ont payé de leur liberté l'honneur de le porter.

Sacré, par l'héroïsme de ceux qui partent sans savoir si l'instant qui vient leur ouvrira la prison ou le port d'escale.

Sacré, par toutes les angoisses qu'il coûte, toutes les séparations qu'il comporte.

Saluons, car le courrier passe et il faut qu'il passe.

Il faut qu'il passe, car chaque renseignement peut abrégé de quelques instants la domination de tous les peuples.

Il faut qu'il passe, car chaque heure gagnée sauvera peut-être des vies humaines.

Il faut qu'il passe, car chaque pli peut abrégé les souffrances de ceux que torture la barbarie nazie.

Si l'on pouvait comprendre tout ce que comporte cette petite phrase : « IL FAUT QU'IL PASSE »... il faut pour cela avoir vu cet homme un peu ému dire à un chef « telle halte est spécialement surveillée, ne peut-on attendre ? » et avoir vu l'autre réfléchir un instant, puis d'une voix calme retorque « Il faut passer »... et l'autre est parti et l'autre a passé.

Il faut avoir vu ces hommes tous seuls jalonnant de jour et de nuit les frontières et les lignes de démarcations, seuls avec le précieux colis en des endroits où la moindre faute signifie prison, poteau d'exécution, mais surtout courrier perdu. Perte plus sensible que celle de la vie..., mission manquée, vie sans sens. Il faut avoir vu ce petit état-major où vivaient quelques hommes et où à chaque moment, on attendait des nouvelles de ceux qui partaient et qui ne rentraient pas ; pour en voir revenir les vêtements détrempés. Il avait séjourné 8 heures dans un torrent de montagne. « Si je n'avais pas eu ma femme et mes gosses, je crois que j'aurais capitulé », mais il n'avait pas capitulé. Il est revenu. Le courrier passe, il faut qu'il passe.

Jeunes et vieux, hommes et femmes, une seule ambition : servir le courrier.

Héroïsme des simples, dit-on parfois, ils ne comprennent pas toujours.

Héroïsme des simples soit, héroïsme de la simplicité de cœur de ceux qui savent qu'ils emportent dans leur giberne, leur bâton de maréchal et que ne stimule aucune ambition personnelle, aucune ambition si ce n'est celle de faire tout son devoir, de laisser derrière soi le souvenir d'un homme de bien et de servir s'il le faut par sa mort d'exemple à ceux qui demain les remplaceront.

Il faut avoir pénétré chez eux, voir à la place d'honneur dans la salle de la famille une grande photo, puis entendre dire calmement : « Il était mon prédécesseur, il est mort fusillé ; c'était un chic type ».

Il faut entendre raconter par telle autre, revenu chez lui, après mission ratée, car celui qui devait reprendre la charge avait été arrêté sous ses yeux, revenu mais avec son courrier quand même, comment il réunit ses enfants et leur dit : « chantons la Marseillaise pour un de mes amis très cher »... Scène émouvante que celle de cet homme rendant un suprême hommage au camarade tombé et l'homme de conclure : « C'était tout ce que je pouvais encore pour lui ».

C'était tout ce que vous pouviez faire pour lui en cet instant, oui, mais l'heure approche voyez-vous, où tous ensemble, nous pourrons entonner un hymne non plus occulte et clandestin, mais bien vivant, bien libre cette fois qui sera notre hommage suprême aux camarades tombés et où nous pourrons serrer à nouveau des mains amies que plus aucune chaîne n'entravera.

Il faut que la Belgique entière comprenne, à l'heure où son destin se joue, la grande leçon des passeurs d'hommes et de courrier. Leçon d'abnégation totale que ces hommes nous donnent. Rien ne compte plus que la tâche à accomplir, la mission à exécuter.

Leçon d'union où chacun fait fi de ses querelles et de ses ressentiments personnels, de ses désirs et de ses ambitions même les plus légitimes, pour voir marquer le but à atteindre et travailler en frères, où chacun oublie ses souffrances personnelles parce que la mission est là et qu'elle ne peut attendre.

Si tu comprenais ô Belgique, toute entière, ce grand devoir d'union, sois en sûre, l'heure ne serait pas loin où tu reverrais défiler dans tes rues les oriflammes de tes régiments ensolleillés par la Victoire, la Paix et la Liberté.

Au moment où l'auteur de ces lignes met le dernier point à cet article et où il va dans le calme soleil partir vers les passeurs, il ne peut s'empêcher de demander à tous ses compatriotes et amis dans l'action de se recueillir un instant à la pensée de tous ces hommes qui aujourd'hui encore partiront et peut-être ne reviendront jamais, qu'aux heures dures leur image trace sa fresque émouvante en leur mémoire et ils comprendront.

Il songe lui-même à quelques personnes à peine connues mais auxquelles déjà les liens profonds l'unissaient et il pense pendant qu'il est devant une baie large ouverte, elles croupissent dans les geôles allemandes sous l'œil goguenard des tortionnaires de la G. F. P. et toutes ces personnes si dissimilables entre elles, malgré les coups et les tortures, se taisent pour les autres.

Quant à vous, M. von Falkenhausen, dites à vos sbires que la traite qu'ils tirent sur l'avenir approche de son échéance et qu'elle sera lourde.

Fin 1942, le colonel Van Coppenolle, âme damnée du Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, entreprenait auprès de ce dernier des démarches afin d'obtenir des fonds spéciaux dont il pourrait user comme il l'entendait. Romsée ne fut pas difficile à convaincre, le 18 janvier de cette année, il écrivait à son collègue du ministère des Finances : J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir inviter la Direction du Budget à introduire dans les propositions budgétaires de mon département pour l'exercice 1943, un article nouveau sous libellé « subvention en matière de police générale du Royaume » du montant de 3 millions de francs ».

M. Plisnier marqua son accord et l'inspecteur-adjoint des Finances qui était chargé d'examiner cette question transmit en date du 21-1-1943, la note suivante :

« Monsieur le Secrétaire général Plisnier aurait marqué son accord pour introduire dans les propositions budgétaires de l'Intérieur et de la Santé publique pour l'exercice 1943, un article nouveau, etc.

» Il ne nous appartient plus, dans ces conditions, d'émettre un avis sur cette question, car l'Inspection des Finances et le Comité du Budget n'interviendront pas, vu le caractère particulier des dépenses à imputer sur le Crédit en question ».

Caractère particulier de ce crédit de 3 millions. Voilà le grand mot lâché. Il s'agit donc bien là d'une somme d'argent importante dont le sieur Van Coppenolle désire pouvoir disposer comme il l'entend et sans avoir le moindre compte à rendre. Connaissant l'individu, il nous paraît qu'il faut lire en réalité « Prime à la délation et à l'espionnage ». A l'instar des Allemands, les traîtres disposeront dorénavant de fonds secrets.

Qu'il s'agisse incontestablement de fonds secrets mis à la disposition de Van Coppenolle Par son compère Romsée, résulte clairement de l'échange de correspondance qui eut lieu à ce sujet entre la Cour des Comptes et Romsée. Le 7 avril 1943, la Cour des Comptes lui écrit : « La Cour demande des précisions sur la nature des dépenses devant grever l'article 41-16 (nouveau) du budget du département pour l'exercice 1943 ».

Le 25 juin 1943, Romsée écrivait au Président de la Cour des Comptes en réponse à la précédente :

« ...Quant au mode de régularisation des dépenses, je demande à la Cour de vouloir bien admettre que les documents à introduire à cette fin soient identiques à ceux que produit le département de la Justice pour l'utilisation du crédit « Mesures de Sûreté ».

La Cour des Comptes connaissant la valeur de nos deux lascars, si elle accorda l'autorisation demandée tourna la difficulté, car elle ne marqua son accord que pour autant que le sieur Van Coppenolle soit par le même arrêté qui mettait à sa disposition la somme demandée nommée ordonnateur au sens de l'arrêté royal du 10 décembre 1868. Ce qui fut fait. Par la lettre qu'elle adressa le 14 juillet 1943 à Romsée, la Cour des Comptes mit la chose au point en attirant l'attention de ce dernier sur les obligations de l'ordonnateur et de son chef hiérarchique.

« Si la Cour admet que pour l'ouverture du crédit en question, le mode de justification soit identique à celui que produit le département de la Justice pour les dépenses de sûreté générale, c'est en raison du fait que l'absence des justifications engagera indépendamment DE LA RESPONSABILITE DE L'ORDONNATEUR, CELLE DU CHEF DU DEPARTEMENT, etc. ».

Il n'en reste pas moins vrai que ces traitres disposent de fonds considérables pour Dieu sait quelle sale activité.

Jusqu'à présent, étant donné les responsabilités qu'il encourrait en sa qualité d'ordonnateur, Van Coppenolle n'a point encore osé employer ces fonds. Mais au cours d'une réunion tenue durant la semaine du 16 au 21 août, avec Romsée, il fut décidé de demander au Secrétaire général Plisnier de bien vouloir mettre les fonds à disposition. Espérons que l'on refusera, malgré tout, de remettre cet argent à ce traître qui en a, paraît-il, un urgent besoin. Notamment pour payer le traitement des inspecteurs et de leurs indicateurs du service d'Inspection auprès de la Direction générale de la police du Royaume dont il est le chef, Service nouveau qui a été créé par arrêté du 30 juin 1943 et qui est chargé de contrôler les services réguliers de police et de gendarmerie.

LA SITUATION INTERNATIONALE

La Conférence de Québec est à l'ordre du jour. Les pronostics et appréciations ne manquent pas et pourtant Dieu sait si on dispose de peu de données permettant de faire une idée sur ses buts et son déroulement. Heureusement, le secret des délibérations est bien gardé et nous serons les derniers à nous plaindre de cet état de choses. La surprise, élément capital du succès, dépend du secret des décisions prises. Néanmoins, il est à cette occasion un certain aspect de la propagande nazie que nous voudrions rencontrer. Cette réunion est, sauf erreur de notre part, la sixième de ce genre depuis le début des hostilités. Et la presse allemande asservie insiste tout particulièrement sur l'absence des délégués soviétiques, tant à cette entrevue qu'aux précédentes. De là, à conclure que la mésestimation règne au sein des Nations-Unies, il n'y a qu'un pas.

Cependant, il y a une chose que nos subtils Teutons oublient ou feignent d'oublier. C'est que dans cette guerre, la position diplomatique des Soviets n'est ni simple, ni facile. La Russie, qui lutte pour son existence, doit engager à fond toutes ses forces contre l'Allemagne tout en protégeant ses arrières, c'est-à-dire, les Provinces maritimes de la Sibérie. En effet, la paix règne toujours entre le Japon et la Russie. Et cette dernière a le plus grand avantage à prolonger cet état de choses jusqu'à ce qu'elle ait fini avec son adversaire principal. Or, le fait de participer ouvertement à une Conférence avec les ennemis du Japon, où il sera inévitablement discuté des mesures de guerre contre ce dernier, risquerait de mettre la Russie dans une situation impossible. Les Allemands qui sont très désireux de voir se créer une diversion en Sibérie orientale, ne manqueraient pas d'exiter les Japonais, et ceux-ci pouvant crain-

dre le pire, seraient peut-être portés à des extrêmes qui, si elles coûtaient sans doute fort chers aux assaillants, n'en seraient pas moins néfastes pour les Russes.

Ces choses, les Anglo-Saxons le savent fort bien Et c'est pourquoi, tout en déplorant l'absence des Soviets à la table des délibérations, ils n'en continuent pas moins à leur envoyer de l'aide comprenant fort bien que, raisonnablement, le Gouvernement de Moscou ne peut agir autrement. Mais de cela, les Pierre Daye, Verplaetse et autres menus iraitres se gardent bien d'en parler. L'occasion était trop belle pour jeter le trouble et la confusion dans les esprits en attribuant à l'abstention russe des mobiles machiavéliques et ténébreux.

Moins spectaculaire que la Conférence de Québec, les développements de la situation en Espagne ne manquent cependant pas d'intérêt. Il y a quelques mois, nous écrivions que les Allemands devaient renoncer à tout espoir de voir ce pays se ranger à leurs côtés. Actuellement, l'éloignement de l'Axe s'accroît encore à Madrid. Et la Wilhelm Strasse elle-même est obligée de reconnaître que l'Espagne qui en 1940 était passée de la neutralité à la belligérance, effectue actuellement la manœuvre contraire et revient à la neutralité.

Il faut reconnaître que, dans le cas de l'Espagne, la chute de Mussolini et du fascisme a eu une influence décisive. N'oublions pas que le Phalangisme était beaucoup plus d'inspiration fasciste et que le Gouvernement Franco et en général tout le mouvement franquiste subissaient beaucoup plus l'influence de la Rome fasciste que de Berlin. Ceci était dû en partie aux affinités de race et en partie que l'aide de l'Italie pendant la guerre civile avait été fournie sur une plus grande échelle.

Aussi la disparition du Duce et de son parti a-t-elle eu une répercussion énorme dans la Péninsule Ibérique. Les monarchistes, toujours remuants et puissants, se sont agités, et il semble bien que toute cette agitation ne soit point stérile et que nous nous trouvions à la veille d'une restauration monarchique qui ramènerait le pays vers une constitution plus démocratique. De plus, l'infant Don Juan, le prétendant au trône, étant Anglais par sa mère, pourrait mieux que tout autre se faire bien voir des Anglo-Saxons. Il est certain qu'il se prépare là-bas quelque chose qui pourrait surprendre désagréablement les Nazis. Ce n'est pas pour rien que Sir Samuel Hoare, ambassadeur de Grande-Bretagne à Madrid, est allé voir le général Franco à sa maison de La Corogne, puis s'est rendu en Angleterre. De même, la visite du gouverneur de Gibraltar au commandant militaire de Cadix est pleine de signification. N'oublions pas que les îles Canaries et les Baléares seraient fort utiles aux Anglo-Saxons pour la protection de leurs convois et pour le déroulement des opérations ultérieures en Méditerranée. Et cédant provisoirement ces bases, l'Espagne pourrait se faire pardonner certaines erreurs antérieures et se créer des droits pour les négociations qui s'ouvriront après la victoire des Alliés.

Le 24 août 1943.

Les événements

de Sicile

C. W. O. II
C. C. M.

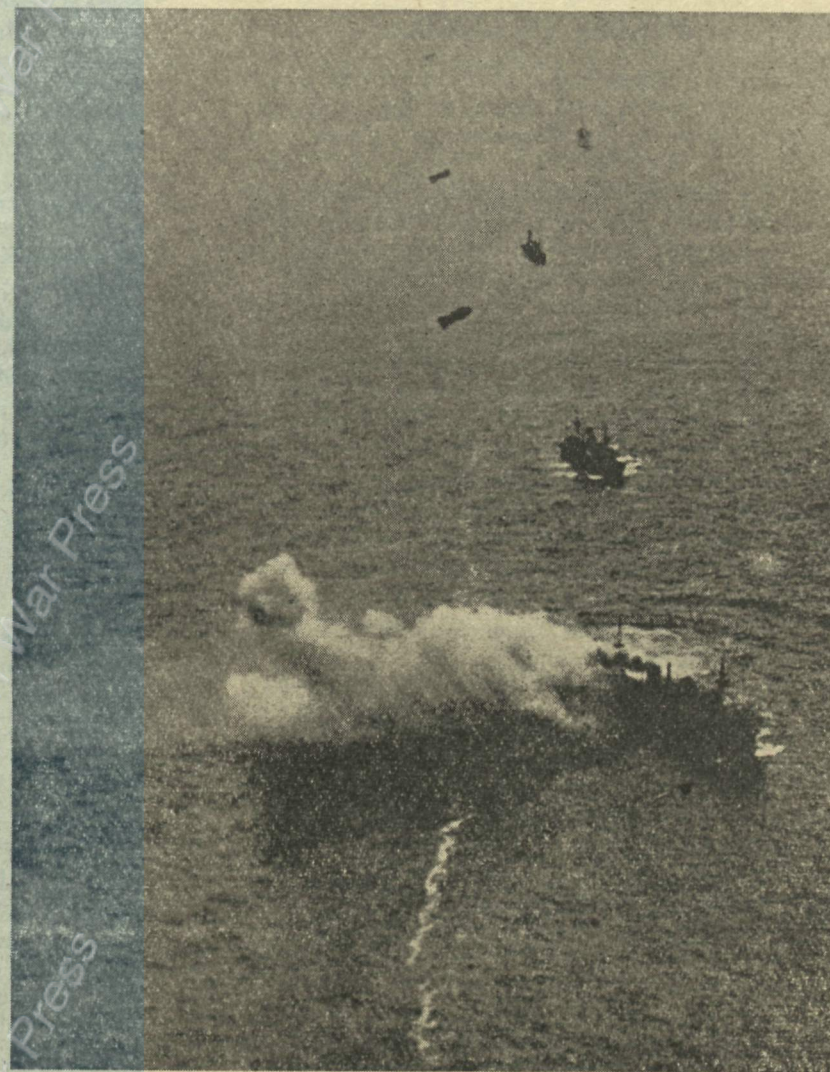
ARCHIVES
DU
ROYAUME DE BELGIQUE



AVION DE CHASSE DE NOS ALLIES A LA RECHERCHE DE
CONVOIS ENNEMIS SE PREPARANT A EVACUER LA SICILE



APRES UNE DERNIERE ATTAQUE VICTORIEUSE, LES AVANT-GARDES
DE L'ARMEE AMERICAINE ONT ATTEINT LA VILLE DE PALERME.
ON LES VOIT ICI S'AVANÇANT DANS LES RUES DE LA VILLE



LE CONVOI ENNEMI EST DECOUVERT
ET AUSSITOT ATTAQUE AVEC SUCCES

Où en sont notre Economie et nos Finances

UNE propa-
gande aussi
sournoise

qu'habile tend à laisser supposer que, par un miracle soigneusement caché à nos yeux, notre économie n'est pas aussi ébranlée qu'on pourrait le croire et que notre monnaie est solide.

Il n'entre pas dans nos intentions de semer la panique mais il nous faut, une fois encore, couper les ailes à ce canard que le bon sens de nos compatriotes n'a jamais consenti à avaler.

Voyons plutôt où nous en étions au début de cette année :

Tendances générales

Il n'a échappé à personne que le ralentissement de la production et de la distribution s'est étendu, en 1942, à ce qu'on appelle, dans le jargon de ces Messieurs, les secteurs « protégés ».

Pendant ce temps, la circulation fiduciaire est passée, de début juin à fin décembre 1942, de 55 milliards à 67 milliards 750 millions et ce ne sont pas les besoins de notre économie qui en furent la cause.

Devenus inactifs, les capitaux de nos industries et de nos grandes et petites exploitations ont cherché à se réfugier en bourse : selon les statistiques officielles, si l'on prend comme base 100 le cours moyen de 710 valeurs au 9 mai 1940, on doit constater que ces cours sont passés à 320 en juin et à 362 en décembre 1942. Certaines valeurs de charbonnages sont montées à 600 et certaines valeurs coloniales, à 700.

Les rentes de l'Etat qui cotaient 85,80 en septembre 1939, sont imperceptiblement montées à 93,50 en janvier 1941, à 99,60 en janvier 1942 et à 100,25 en janvier 1943.

On ne saurait soutenir que ces hausses fussent le résultat d'une brillante activité industrielle, commerciale ou d'une administration lucrative des deniers nationaux.

Pendant ce temps, le pain, qui était à fr. 1,60 en mai 1942, a été porté à fr. 2,60 en décembre 1942; le beurre est passé de fr. 25 à fr. 44,50 et, d'une manière générale, les denrées de grande consommation ont subi une hausse de 350 à 750 %.

Contrairement aux assertions contenues dans les prétendues statistiques publiées, la hausse réelle du coût de la vie fût dans notre pays, pour cette période, de 400 à 450 %, alors que les salaires ne purent être majorés que de 23 % (la durée du travail étant toutefois portée de 40 à 48 heures) et, dans le secteur public, de 140 % par rapport au salaire de base, plus une gratification de fr. 1.500 pour les petits traitements.

Les causes et les mobiles de cette politique crévent les yeux : nul n'ignore, à présent, qu'il s'agissait d'affamer nos travailleurs pour les inciter à prendre des engagements au pays de Cocagne... Le succès de cette ruse fut tellement brillant que l'on dû, comme nous le savons tous, passer à une contrainte systématique et individuelle.

Il n'en résulte pas moins que le nombre de nos ouvriers en Allemagne, qui était de 200.000 en juin 1942, était de 450.000 à 500.000 au début de cette année. Il faut y ajouter les quelque 60.000 prisonniers qui subsistent dans les stalags.

Concours de l'occupant toujours négatif : si, en 1941/1942,

il nous avait autorisé — à quel prix — à importer

162.000 tonnes de blé étranger, plus aucune importation de l'espèce n'a été tolérée depuis juin 1942.

Le chômage est bien en régression, puisqu'il ne subsistait que 14.885 chômeurs officiels en décembre 1942, contre 147.057 en mars 1941, mais cette compression résulte uniquement du fait que les chômeurs connus furent déportés en grande majorité, les salaires autorisés étant, du reste, inférieurs au minimum vital.

Il suffira d'indiquer, à cet égard, que les personnes assistées par nos pouvoirs publics sont au nombre de 800.000 et que le Secours d'hiver assiste, de son côté, 1.430.000 personnes. Voilà des chiffres autrement éloquentes que la statistique du chômage.

Les bénéfices des sociétés par actions, qui atteignaient en 1939, 5.169 millions, tombèrent successivement à 4.425 millions en 1940, à 3.394 millions en 1941 et à 3.192 millions en 1942.

Est-ce là l'image d'un pays actif?

Exploitations essentielles

CHARBONNAGES : On ne peut perdre de vue que le charbon constitue, en fait, avec notre travail, notre seule monnaie d'échange. Un recul de l'un ou de l'autre de ces moyens atteint profondément notre économie. Nous avons déjà indiqué combien notre potentiel de travail se trouve amoindri.

Nos charbonnages employaient en 1940, 127.000 ouvriers. En 1942, leur chiffre fut porté à 147.000 hommes, ce qui n'empêcha pas la production de tomber de 20 %.

Il faut ajouter à cela que la distribution devint de plus en plus précaire, en sorte que les extracteurs durent stocker environ 50.000 tonnes par semaine, la Wehrmacht seule étant servie.

Nos charbonnages ont perdu, en 1942, plus de 900 millions, qui furent compensés par le Trésor à concurrence de 360 millions.

SIDERURGIE : Les arrivages de minerais n'ont cessé de décroître en 1942. Pendant ce temps, nos ateliers de construction métallique furent astreints à réduire le nombre de types de leur fabrication et nos protecteurs prélevèrent en tout premier lieu leurs meilleurs spécialistes.

INDUSTRIE CHIMIQUE : Produit environ 60 % des chiffres de 1939. Toutefois, pour l'acide sulfurique et la soude caustique, la production n'est que de 24 %; pour l'acide chlorhydrique, elle n'est que de 7,6 %; pour les scories Thomas, de 22 % et pour les superphosphates, de 1 %.

Note agriculture souffre, en outre; de graves privations en produits azotés.

INDUSTRIES TEXTILES : La disparition des laines et du coton a contraint ces industries à utiliser les produits artificiels, dans la mesure modeste dans laquelle ceux-ci leur sont dispensés. Nombreux sont les petits ateliers qui durent fermer. La plupart des grandes entreprises travaillent pour la Wehrmacht.

AGRICULTURE : Nous avons produit, en 1942, environ 500.000 tonnes de céréales panifiables sur 600.000 tonnes

nécessaires à notre alimentation. L'effort paysan a été considérable, mais les chiffres ne doivent nous laisser d'illusions, car la qualité de nos produits a manifestement baissé par suite de l'appauvrissement de nos terres. Les Allemands ont réquisitionné 9.924 tonnes d'ammoniaque et il nous manque 25.000 tonnes de produits azotés.

TRANSPORTS : En fin 1942, le tiers de nos wagons était réquisitionné. Le matériel subsistant se trouvait dans un état lamentable.

COMMERCE EXTERIEUR : L'année 1942 a vu un accroissement considérable des sorties de nos produits vers l'Allemagne qui, au 31 décembre 1942, nous devait 22.270 millions. La France nous devait, en outre, 2.020 millions.

REVENU NATIONAL : Celui-ci peut être évalué à 40-45 milliards par an, actuellement compte tenu du recul subi en 1942.

Finances de l'Etat

Il est évident que les dépenses des états belligérants devaient considérablement augmenter : celles de l'Allemagne sont passées de 31 milliards de Rm. en 1938/39 à 94 milliards en 1941/42. En Angleterre, où les dépenses publiques ont plus que quadruplé, les charges du Civil Service et de la dette publique ont, cependant, plutôt diminué. Chez nous, l'inflationisme administratif a été constant. Le budget de 1942 a atteint 12.748 millions à l'ordinaire et

2.869	»	pour les dépenses résultant de la guerre.
15.617	»	(cette discrimination étant d'ailleurs inexacte et arbitraire. A ces dépenses, viennent s'ajouter 1.479 millions au titre de budget extraordinaire.

Ce budget a été dépassé en pratique, puisqu'avant la clôture de l'exercice, les dépenses atteignaient 16.663 millions plus 18.615 millions au titre de frais d'occupation. Sont venues s'ajouter également des avances à la Sté Nle des Chemins de Fer, aux Régies et au service du Ravitaillement, soit 2378 millions. Le total pour 1942 dépasse 38.879 millions, auxquels il faut encore ajouter le financement des clearings (16 milliards pour le clearing belgo-allemand seul) en sorte que les dépenses de l'Etat dépassent 54 milliards pour 1942 contre un revenu national de 40 à 45 milliards. Il ne faut pas être économiste pour en déduire que la direction économique de notre pays, assumée par l'occupant, est aussi ruineuse que stupide. Seule l'Allemagne en profite. Ni l'impôt, ni l'emprunt ne peuvent y remédier. Dès lors, le seul moyen qui subsiste est l'inflation, alors que le circuit des affaires diminue et qu'en conséquence le revenu national taxable subit la même tendance.

Budgets ordinaire et extraordinaire

L'augmentation de ces budgets résulte tant d'une politique déterminée — contrôle des prix, etc. — que des circonstances — réadaptation des traitements, etc.

DETTE PUBLIQUE : Les charges de cette dette ont dépassé 3.014 millions contre 2.976 millions prévus. Elles étaient de 2.443 millions en 1937, de 2.604 millions en 1938, et de 2.428 en 1939.

PENSIONS : Evaluées à 2.700 millions, elles ont atteint 3.215 millions contre 2.964 millions en 1937; 2.719 millions en 1938; 2.689 millions en 1939 et 2.559 millions en 1941.

NON-VALEURS & REMBOURSEMENTS : Prévu : 933 millions. Dépensé : 1.028 millions.

PERSONNEL : Les dépenses de cet ordre ont atteint 4.844 millions alors qu'il avait été prévu 4.016 million. L'augmentation par rapport à 1935-1940, dépasse un milliard. Le nombre de fonctionnaires a été considérablement augmenté.

MATERIEL : 889 millions.

OEUVRES SOCIALES :

Secours prévu : 1.825 millions; dépensé : 1.380 millions

Subsides : 746 » » 684 »

Prévoyance soc. : 364 » » 638 »

Dans leur ensemble, ces dépenses se sont révélées incompressibles et on ne sait comment la compression pourrait être faite. Nous signalons cependant que d'autres pays, comme la France, ont réalisé une compression budgétaire réelle en 1943.

DEPENSES D'OCCUPATION : Traitee en nation vaincue, la Belgique a payé en 1942, 18.615 millions, dont 17.351 millions pour frais d'occupation proprement dits et 1.218 millions pour réquisitions de logements, pour l'armée d'occupation. Cette dernière somme représente l'équivalent de 100.000 logements au loyer annuel de fr. 12.000.,.

Une légère détente s'est manifestée dans ce sens que les Reichskreditkassenscheine (3.5 à 4 milliards) ont été retirés.

A ces dépenses, il convient toutefois d'ajouter les frais résultant de l'utilisation du réseau ferroviaire, dépenses que l'on peut estimer à environ 2 milliards par an.

Les dépenses d'occupation dépassent donc 18.615 millions contre 17.886 millions pour l'ensemble des budgets nationaux.

Ces chiffres sont suffisamment éloquentes pour que nous nous dispensions de commentaires.

LES CLEARINGS : Les dépenses d'occupation étant limitées par la publicité qui leur est nécessairement attachée, les Allemands peuvent en revanche, utiliser le clearing à volonté, comme instrument de financement. Voici quelques chiffres :

31-10-1940	solde créditeur :	886 millions
31-12-1940	» »	946 »
31- 6-1941	» »	2.292 »
31-12-1941	» »	7.852 »
31- 6-1942	» »	19.391 »
31-12-1942	» »	24.347,6 »
27- 2-1943	» »	28.946 »

Le clearing ne sert à autre chose qu'à financer les dépenses de guerre de l'Allemagne, qui intervient pour 22.270 millions dans le chiffre de fin décembre. L'aggravation, en ce qui la concerne, dépasse 10 milliards en six mois.

Nous ne saurions assez souligner qu'il s'agit d'une abondante hémorragie qui achève d'épuiser le pays, car le courant des affaires se fait à sens unique. Mais il n'y a pas dans ces chiffres, que les marchandises et les services « exportés » : les ordres de paiement au titre de « marchandises » comprennent plus de frs 1.200.000.000 d'ordres SANS AUCUNE JUSTIFICATION. Inutile de dire qu'il s'agit vraisemblablement de transferts de caractère politique.

On peut dire que la Belgique finance actuellement l'effort de guerre du Reich à la cadence de 3,5 milliards par mois.

Malgré toutes les protestations des dirigeants de la Banque d'Emission (dont deux ont démissionné), la politique allemande de pillage, sournoise et criminelle, s'est poursuivie à un rythme accéléré.

Nous n'en disons pas plus pour cette fois. Désireux, malgré notre indignation, de nous en tenir aux faits, nous avons fait à nos lecteurs un tableau basé sur des chiffres dont on ne peut douter un instant. Nous avons passé sous silence bien des détails qui viennent à l'appui de cette démonstration.

Nous voulons, non seulement, stigmatiser les méthodes de l'ennemi mais encore éclairer l'esprit de résistance magnifique qui anime tout ce que le Pays compte de sain et de vigoureux.

MÉDITEZ... et AGISSEZ en conséquence.



Monsieur De Winter et les réfractaires au travail forcé

A la suite de l'ordonnance allemande du 5 mars 1943 interdisant aux Administrations belges de délivrer dorénavant les timbres de ravitaillement aux ressortissants belges qui rompent leur contrat de travail en Allemagne ou qui refusent de donner suite à leur mise au travail obligatoire, l'augmentation des vols de ces timbres n'a cessé d'augmenter.

Il est, en effet, évident qu'à la suite de cette mesure inique prise par l'autorité occupante à l'égard de nos compatriotes qui se refusent à prêter, de quelque manière que ce fût, leur concours aux Boches il s'était créé un climat favorable parmi notre population en faveur de ceux qui soustrayaient des timbres de ravitaillement destinés à venir en aide à nos malheureux compatriotes obligés de vivre cachés et qui ne pouvaient plus recevoir le moindre ravitaillement.

Monsieur De Winter, Secrétaire général du Ministère du Ravitaillement, s'en est également rendu compte, de même qu'il s'est également rendu compte de l'impuissance de la police de son collègue de l'Intérieur, le sieur Romsée à réprimer ce qu'il appelle des attentats.

Aussi le 26 juin 1943 adresse-t-il une lettre au Kriegsverwaltungschef dont nous donnons, ci-dessous, certains extraits :

« Persuadé que le climat créé par la dite ordonnance (il s'agit de l'ordonnance du 5 mars 1943) secondera de plus en plus l'action des malfaiteurs et empêchera finalement le fonctionnement régulier des Services de ravitaillement, il me paraît urgent et indispensable d'envoyer une circulaire aux administrations communales, par laquelle je leur ferais savoir que : « Conformément aux dispositions » de l'arrêté du 1^{er} mars 1940, concernant la réglementation des denrées alimentaires, toute personne qui réside effectivement en Belgique a » droit aux cartes de timbres de ravitaillement. » Sans préjudice des dispositions spéciales prises » en faveur des ressortissants étrangers et des » bateliers, il appartient aux services communaux » du ravitaillement de prendre toutes mesures utiles afin que seules les personnes qui ont leur » résidence effective en Belgique reçoivent les » cartes et timbres de ravitaillement réglementaires ».

« J'ai la conviction que la publication de cette instruction sous ma signature, apporterait immédiatement une détente très appréciable dans la situation alarmante que nous connaissons actuellement et permettrait aux services de police d'agir avec une énergie renouvelée CONTRE LES ACTES DE VÉRITABLE BANDITISME dont nos nombreuses administrations communales du pays sont actuellement les victimes ».

Notre Secrétaire général lui-même établit donc une nette distinction entre les Belges qui pour venir en aide à ceux de nos malheureux compatriotes qui vivent comme des bêtes traquées, soustrayaient les timbres de ravitaillement et ceux qui — car il y a malheureusement toujours des brebis galeuses

— le font dans un but moins avouable, puisqu'il écrit dans sa lettre du 26 juin : « agir avec une énergie renouvelée contre les actes de véritable banditisme ».

Les Allemands, devant l'attitude adoptée par toute notre population, tant fonctionnaires que particuliers, ont été obligés de revenir sur la portée draconienne de leur ordonnance du 5 mars 1943 et ont marqué leur accord sur la demande formulée par le Secrétaire du ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement lequel a été autorisé à insérer le texte repris plus haut dans la circulaire mensuelle émanant de son département.

CHRONIQUE DE L'HUMOUR

Le 4 juillet 1943, « Cassandre écrivait :

« La côte méridionale de la Sicile est abrupte et presque inabordable » (sic).

Le 11 juillet, « Cassandre » écrivait : « A Berlin, » on est persuadé que les renforts amenés sur place par l'Axe auront tôt fait (sic) de rejeter les » assaillants vers la mer » (resic).

Le 13 juillet, le « Nouveau Journal » écrivait : « A » Berlin, on signale que les Alliés ont débarqué au » milieu du système défensif de la Sicile, ce qui facilite la tâche des défenseurs » (sic).

Le même jour, le « Brüsseler Zeitung » écrivait : « Le premier round en Sicile a tourné au désavantage des Anglo-Américains » (sic).

Hitler, au Sportpalast, le 30 septembre 1942 : « M. Churchill pourra parler de chance si, en quel » que endroit qu'il opère un débarquement, il reste » neuf heures à terre » (explosion d'hilarité).
Il faut croire qu'en Sicile la durée des heures est autre qu'à Berlin.

CLAIRVOYANCE

Le 10 juillet, à midi, en annonçant le débarquement en Sicile, la radio italienne a proclamé :

« Tous les Italiens sont certains (sic) que sous peu » (sic) les derniers ennemis ayant pénétré sur notre » sol seront exterminés » (resic).

Peut-être faisait-elle allusion à Mussolini.

LES PETITES AFFAIRES OU LE VRAI ANTISEMITISME

Il existe un Office des Biens Juifs que dirige le baron von Hammerstein — fils, frère ou neveu du général von Hammerstein —. Monsieur le baron très esprit « Ordre Nouveau » simplifie les choses dans son département. Il a créé un tarif c'est-à-dire que toutes les firmes juives qui veulent se faire aryanniser doivent payer 5 % sur le capital déclaré ; 1/3 payable au début des démarches et les 2/3 restants payables à la réception de la lettre d'aryannisation.

Le baron von Hammerstein est vraiment un petit malin. Qu'en pensent les « propres à rien » de la presse vendue ? Nous leur offrons gratuitement un sujet de copie car ils nous paraissent assez à court depuis la chute du Duce et la disparition radicale du fascisme.